



Le fantôme but comme une personne naturelle.

Les uns ouvraient des moules et en sortaient des pièces de monnaies d'or et d'argent, qu'ils précipitaient ensuite dans des cuves remplies d'eau placées près d'eux.

Les autres pesaient des matières métalliques destinées à la composition des pièces : l'étain, le cuivre, le mercure et d'autres matières dont nous n'avons plus le secret.

D'autres encore opéraient les mélanges et les livraient au fondeur.

Enfin des experts examinaient les pièces fabriquées une par une, rejetant au rebut tout ce qui ne leur semblait pas parfait.

Voilà ce qu'en racontant sa vie à M<sup>me</sup> de Chavailles, Mandrin avait cru prudent de passer sous silence.

La contrebande du sel et du tabac, le pillage des caisses de la Ferme n'étaient que les petits côtés de son existence.

Avant tout, il était faux-monnayeur.

La contrebande n'était qu'un moyen d'écouler les produits de son industrie. Ses hommes couraient les foires, faisant des emplettes, achetant des objets de peu de valeur et s'adressant de préférence aux marchands venus des provinces les plus éloignées, de peur que le trop grand nombre de fausses espèces n'alarmât la contrée. Quelques-uns voyageaient sous différents costumes : aujourd'hui militaires, demain religieux, un autre jour marchands forains ou maquignons.

Ce dernier travestissement était celui que préférait Mandrin, très connaisseur en chevaux.

Depuis longtemps déjà la fausse monnaie inondait le Dauphiné et les habitants n'y voyaient que du feu.

Outre les pièces françaises Mandrin imitait des monnaies savoisiennes ou allemandes.

Il entraînait beaucoup d'illusion dans ce commerce de fausse monnaie. Il était certain que la population n'en serait pas dupe bien longtemps. Déjà à l'époque dont il s'agit, dans certaines localités, la monnaie de Roquairol n'avait plus cours. On raconte qu'un paysan de Domfront, un Bas-Normand, venait vendre un cheval à une foire du Dauphiné. L'acheteur avait été des plus accommodants et le Normand, ne se sentant pas de joie, avait jeté en l'air un des écus qui remplissaient sa sacoche. Mais la pièce en retombant s'était brisée comme verre. Stupéfaction du Normand et grand émoi dans la contrée. L'argent partout s'y brisait comme verre.

Il en avait « l'éclat et la fragilité ».

Mandrin devait s'attendre à bien d'autres déconvenues, mais ce jeune homme était aveuglé par une ambition immense.

Son goût pour la chasse au chamois ne devait pas le retenir à perpétuité dans la montagne. Il voulait amasser une fortune colossale qui lui permît de mener une existence royale dans les plus beaux pays de l'Europe.

A côté des tonnes de fausse monnaie il remplissait des tonnes d'honnêtes louis d'or, et avec la joie d'un avare et l'impatience d'un prodigue, de jour en jour il regardait son trésor grossir. Son amour pour M<sup>lle</sup> de Chavailles devait hâter le dénouement. Il se voyait déjà avec elle parcourant en grand seigneur les plus belles villes de l'Italie.

Ce rêve restait caché au plus profond de son cœur, il était ignoré même de son confident Fleuret.

Celui-ci, ancien militaire, ambitionnait la fortune des armes et voyait dans son capitaine un futur successeur du maréchal de Lesdiguières, qui jadis maître du Dauphiné avait pris le titre de Roi de la Montagne. Le trésor, à ses yeux, ne devait être que le nerf de la guerre.

Mandrin se retira fort satisfait de sa visite à la Grotte-d'Or.

— Ça marche ! dit-il à son lieutenant.

Puis, sa pensée se détachant des brillantes perspectives de l'avenir et revenant à l'actualité :

— Pendant quelques jours, dit-il, il faudra exercer la plus grande surveillance, non seulement aux environs de cette grotte, mais aux issues des grottes qu'habitent nos hommes et nos chevaux.

## X

Le lendemain fut naturellement consacré au repos et le jeu fut la seule distraction possible. Le capitaine se montra beau joueur et la bourse de Gaston de La Tourette s'enfla des produits de la Grotte-d'Or. On jouait un jeu d'enfer et le chevalier, qui jamais n'avait eu de chance, voyait la fortune lui sourire et des monceaux d'or s'accumuler devant lui.

— Encore une journée semblable, se disait-il, et non seulement j'arrose mes créanciers, mais je ne me marie pas !

Cependant le capitaine n'avait pas oublié la chasse promise et ses piqueurs étaient chargés de relever dans la montagne les traces de quelque gros gibier, ours et chamois.

Ce dernier gibier était déjà rare à cette époque et l'on sait qu'il se tient aux régions les plus élevées, aux confins des glaciers et des neiges; mais l'ours était assez commun. A l'entrée de l'hiver il se retire dans les cavernes que renferment les forêts; et n'en sort que rarement, étant de ceux qui réalisent le mieux l'adage : « Qui dort dine. »

Dans le courant de l'après-midi des piqueurs rentrèrent en annonçant qu'ils avaient découvert la tanière d'un ours de forte taille à moins de deux lieues du château, et toutes les dispositions furent prises pour la solennité du lendemain.

— N'avez-vous pas remis d'autre bête? demanda Fleuret

— Non, dit un piqueur.

— Mais si, dit un autre.

— Ah! qu'est-ce donc?

— C'est, reprit le piqueur en riant, un animal qui ne se chasse pas avec des chiens, mais à coups de pied dans le derrière : le crétin Fifi la Grosse-Tête.

— Encore! se récria Fleuret.

— Il nous a suivis un bout de temps en nous criant : « Mandrin! Mandrin! » jusqu'à ce que je lui aie envoyé quelque chose en lui disant : « Tiens! Voilà de la part de Mandrin. » Et là-dessus il a disparu dans le bois.

— Il faut vous méfier de cet animal-là, dit le lieutenant. Il est plus dangereux qu'il n'en a l'air.

Comme il parlait, un homme vint prévenir le capitaine que les guetteurs du rempart venaient d'apercevoir des groupes de cavaliers et de nombreux soldats dans la prairie.

— Ah! fit Mandrin, voici l'orage que je prévoyais, il ne s'est pas fait beaucoup attendre.

« Fleuret, ajouta-t-il, tu sais en pareil cas les dispositions qui sont à prendre. Exécute mes ordres sans perdre une minute et moi je vais me rendre compte de ce qui se prépare de mes propres yeux.

Il se rendit dans une tourelle du rempart et examina la vallée.

Il aperçut en effet des forces considérables qui débouchaient de la gorge et se déployaient dans la prairie. L'état-major se composait d'une

douzaine de cavaliers suivis d'une compagnie de gabelous montés sur des mulets, puis de plusieurs compagnies de commis à pied et de gendarmes.

Cette petite armée arrivait de Grenoble où, selon toute probabilité, l'autorité de Saint-Étienne-de-Saint-Géoirs avait porté plainte contre le prétendu baron de Roquairol.

Sur une plainte portée contre le sieur Louis Mandrin, soi-disant Roquairol pour assassinat commis sur la personne de M. de Chavailles;

Et d'autre part également sur les plaintes portées par M. le vicomte de La Tourette, fermier général de la Gabelle en Dauphiné, M. de Moydieu, procureur général au Parlement de Grenoble, avait requis aussitôt la force armée pour s'emparer, mort ou vif, dudit Louis Mandrin.

Le capitaine de la maréchaussée, M. Fulchrand de Rocamour, avait pris le commandement de l'expédition.

Dès qu'il se trouva en face du château, l'état-major (si l'on nous permet de désigner ainsi un groupe où dominait l'élément civil) fit halte et délibéra.

Étaient présents

M. le vicomte de La Tourette, fermier général; M. Jolibois, capitaine des douanes; M. Demasures, brigadier des commis de Rives; M. Fulchrand de Rocamour, capitaine de la maréchaussée; M. Auguste Buisson, lieutenant de châtelainie à Saint-Étienne-de-Saint-Géoirs; M. Ovide, clerc et premier secrétaire de la Châtelainie, M. Mauvoisin, bailli de Rives (et contrebandier); enfin un guide d'origine italienne, nommé Solo, et deux ou trois domestiques.

— Mais, messieurs, fit M. de La Tourette, c'est à un château fort de premier ordre que nous avons affaire. Ce n'est plus d'un combat, mais d'un siège qu'il s'agit.

— Je le savais, fit Fulchrand de Rocamour.

— Alors, capitaine, il fallait amener du canon.

— J'ai des pétards pour faire sauter les portes.

— Mais parviendrez-vous jusqu'aux portes, capitaine? fit M. Buisson.

— Vertuchoux! monsieur, s'écria Rocamour, qui en sa qualité de militaire prodiguait les jurons, je ferai mon devoir et tout le monde ici est prêt à mourir s'il le faut.

— Nous ne sommes pas venus ici pour mourir, monsieur, repartit le châtelain.

— Comment, monsieur!

— Nous sommes venus pour prendre Mandrin, c'est bien différent.

— Vertuchoux! monsieur, avant une heure je vous amènerai le drôle par l'oreille.

— Vous ne connaissez pas Mandrin, capitaine, dit le bailli de Rives.

— Et vous, monsieur le bailli, vous le connaissez bien, fit le châtelain Buisson avec malice.

— Qui ne l'a vu dans cette contrée, monsieur?

« Demandez à Solo.

Tous les regards se tournèrent vers le guide qui répondit d'un air important :

— Oh! il signor Mandrin il est oune grande spada!

— Que dit-il? fit Rocamour avec dédain.

— Il dit que Mandrin est une grande épée.

— C'est un imbécile! Tous les bandits sont des lâches et je le prouverai.

— Que comptez-vous faire, capitaine? demanda M. de La Tourette.

— Le plan est tout simple, répondit Fulchrand de Rocamour. MM. Jolibois et Desmasures vont disposer leurs hommes en tirailleurs autour de la forteresse, afin de ne laisser échapper aucun fuyard; mes domestiques, qui sont armés, garderont nos chevaux et l'entrée de la gorge; et moi avec mes gendarmes, nous gravirons cette rampe que vous voyez et qui aboutit à la porte principale. Alors...

— Permettez! fit M. Buisson.

— Qu'est-ce, monsieur?

— Avant d'arriver à la porte vous essuierez le feu des remparts.

— Eh bien! c'est notre affaire.

— Ces bandits sont d'excellents tireurs et vous perdrez du monde. Partis vingt-cinq, vous arriverez dix.

— Que j'arrive seul, monsieur le châtelain, il suffit. Les douaniers du lieutenant Jolibois et les commis de la Ferme combleront les vides et seront prêts à me suivre.

— Qu'en savez-vous, monsieur? fit le sceptique Buisson.

— Vertuchoux! monsieur, ce sont des Dauphinois!

— Messieurs, dit le fermier général, si le feu des bandits était aussi meurtrier que le suppose M. le châtelain, j'avoue qu'il jetterait le découragement parmi les soldats de la Ferme. Mes commis n'ont pas, je crois, la même solidité au feu que les gendarmes ou les douaniers de M. Jolibois. N'est-ce pas votre avis, brigadier Desmasures?

Celui-ci, qui avait fui la veille de Rives à l'arrivée de Mandrin, ne pouvait contredire cette opinion.

— Oui, monsieur le vicomte, dit-il. Nos hommes sont braves, mais bien placés en embuscade derrière des rochers. Beaucoup sont pères de famille.

— Et que pense monsieur Jolibois? demanda M. de La Tourette. Ses douaniers sont-ils prêts à donner l'assaut?

— Monsieur le vicomte, je serai à leur tête, je commanderai : « En avant! » et ils marcheront...

— Ah! ah! fit Fulchrand de Rocamour.

— Mais, reprit le lieutenant de douane, je ne réponds pas des suites...

— Comment, vertuchoux!

— La rampe est longue... et si les assiégés dirigent sur nous un feu meurtrier... il est probable qu'ils se débanderont et que l'attaque se changera en déroute. Tandis que restés dans leur rôle naturel de tirailleurs, nos hommes, j'en réponds, se montreront héroïques.

Fulchrand de Rocamour était exaspéré.

— Eh bien! messieurs, s'écria-t-il, changeons de plan. Usons d'un autre moyen. Attendons la nuit et emparons-nous du château par surprise.

— Il ne fallait pas nous montrer, en ce cas, fit observer le judicieux châtelain de Saint-Géoirs; car à cette heure ils nous attendent.

— Vertuchoux! monsieur le châtelain, vous êtes fait pour jeter le découragement, pardonnez-moi de vous le dire. Vous chargez-vous de prendre cette forteresse sans coup férir? Proposez-nous quelque chose.

— Volontiers, capitaine.

— Ah! messieurs, fit le vicomte de La Tourette, écoutons M. Buisson, il est de bon conseil.

— Messieurs, dit le châtelain, selon mon humble jugement, puisque nous ne pouvons nous emparer de cette redoutable forteresse,

ni par la force, ni par la ruse, nous devons nous contenter de sauver notre dignité et d'opérer une sage et honorable retraite.

« Pour cela, messieurs, nous nous bornerons à remplir une simple formalité judiciaire.

« Suivi de mon clerc et secrétaire, M. Ovide, et accompagné de notre vaillant capitaine, M. Fulchrand de Rocamour, qui représente ici le bras droit de la Justice, je me transporterai à la porte du château de Roquairol, je sommerai et je remettrai à qui voudra la prendre la sommation écrite, que j'ai sur moi, faite au sieur Mandrin (Louis), d'avoir à comparaitre dans les vingt-quatre heures par-devant le Parlement du Dauphiné à Grenoble.

— Très bien ! très bien ! fit M. de La Tourette.

— Et s'ils vous tuent ? fit le capitaine.

— J'aurai rempli mon devoir de magistrat, monsieur.

— Vertuchoux ! Tout le monde est brave en Dauphiné.

— La prudence n'exclut pas le courage, capitaine, répliqua M. Buisson.

« J'espère, ajouta-t-il, que ces messieurs voudront bien nous accompagner à quelque distance, sans exposer leurs jours. Il suffit d'éviter une démonstration militaire, un acte d'hostilité. Il est d'usage de sommer une place de se rendre avant de l'attaquer. En prenant le rôle de parlementaire, j'espère échapper à la fureur de ces bandits.

— Eh bien ! messieurs, conclut le fermier général, votre avis, je vous prie ?

« Acceptez-vous la proposition de M. le châtelain ?

— Oui, monsieur ; oui ! oui ! répondit le conseil.

— Eh bien ! partons, repartit le capitaine avec humeur.

— Un instant, monsieur de Rocamour, dit M. Buisson ; il faut d'abord que notre petite armée évacue cette prairie. Messieurs les militaires, ce soin vous regarde.

Capitaine, lieutenant et brigadier se conformèrent aussitôt à cette décision, et quelques minutes plus tard le lieutenant-châtelain de Saint-Géoirs, ainsi qu'il l'avait dit, se dirigea vers Roquairol.



# LE CAPITAINE MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ, avec splendides illustrations



AVENTURES et EXPLOITS du CAPITAINE MANDRIN

LE CAPITAINE

# MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ

*Mandrin n'est pas un malfaiteur vulgaire. C'est un homme de proie, un brigand, mais de large envergure; rien de mesquin ni de lâche chez lui; il pille, mais n'escroque pas; il n'assassine point, il se bat.*

*Jeune, beau, aventureux et intelligent, il a tout pour lui; il est sympathique, brave, généreux! Il combat et ruine ce que le peuple hait, et partout le peuple est son ami. « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!... A bas la douane, l'octroi, la gabelle! A bas les impôts qui écrasent les pauvres gens!... » Telle est sa devise.*

*C'est un homme historique; on ne fera jamais l'histoire des abus de l'ancien régime sans parler de Mandrin.*

*Brigand en 1755, il eût été en 89 un révolutionnaire.*

*Avant de biffer les lois iniques, il faut briser leurs instruments. Le contrebandier Mandrin fut le plus grand des briseurs de barrières. Il fut un homme nécessaire, son brigandage naquit des abus de son temps.*

*Quand les impôts sont excessifs, que la misère est extrême, la police est sans autorité, sans force, et le brigandage fleurit!*

*A la tête de ses deux cents cavaliers, il apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis; ses quatre grandes expéditions durent plus d'une année à travers la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, le Bourbonnais, l'Auvergne, dix-neuf départements, vingt-sept villes dont il s'empare, où il délivre les détenus et vend sa contrebande.*

*Pour le vaincre il fallut former un camp devant Valence et envoyer 2,000 hommes. On ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles s'honorent de sa parenté et disent qu'il fut un libérateur!*

*Nulle existence n'est plus romanesque et plus dramatique que celle de ce brigand légendaire. Aucun récit n'est plus intéressant, plus empoignant que celui de la vie du grand contrebandier : le Capitaine Mandrin.*

L'Ouvrage est illustré de splendides gravures inédites, en grand format

<b>5 centimes</b> LA LIVRAISON 2 le mardi et 2 le vendredi	TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES SERONT A 5 CENTIMES ET ILLUSTRÉES DE BELLES GRAVURES A. FAYARD, éditeur, 78, boulev. Saint-Michel, Paris	<b>25 centimes</b> LA SÉRIE Une tous les 10 jours
--	--	---

Cet ouvrage illustré à 5 cent. la livraison et à 25 cent. la série atteint les dernières limites de la lecture à bon marché.

Pour les frais d'affranchissement par poste, ajouter 10 centimes par série, c'est-à-dire envoyer autant de fois 35 centimes qu'on désire de séries, à M. FAYARD, éditeur, 78, boulev. St-Michel, Paris.

Pour recevoir quatre séries, adresser 1 fr. 40 en timbres ou mandat-poste. — Pour recevoir 10 séries, adresser 3 fr. 50 et renouveler l'envoi pour recevoir la suite.